

FICHE SIGNALÉTIQUE

MASTICS SPÉCIALISÉS

SECTION I - IDENTIFICATION DU PRODUIT

Numéro et nom du produit: GM-10, GM-40 GELMAT
 Utilisation: Pour la réparation de carrosserie automobile et pièces de fibre de verre
 Téléphone d'urgence : **Canutec (613) 996-6666**

SECTION II - INGRÉDIENTS DANGEREUX

Ingrédients	Cas#	%	CL 50ppm (rat, inh.)	DL 50mg/kg (rat. orale)
Styrène	100-42-5	40-50	2800	5000

SECTION III - DONNÉES PHYSIQUES

Odeur : Aromatique de styrène
 Apparence : Gelée fibreuse de couleur foncée
 Seuil de l'odeur : 0.1 ppm (styrène)
 Poids volumique : 1.1 - 1.6
 Pression de vapeur (mmg hg) : 4.5mm de hg @ 20°C (styrène)
 Vapeur densité (air = 1) : >1
 Coefficient de partage eau/huile : Ne s'applique pas
 Point d'ébullition : 145.2° C
 Point de congélation : Epaisit graduellement
 P.H.: N/D
 Solubilité dans l'eau : Négligeable
 Pourcentage volatile (%) : 33% (p/p) (styrène)

SECTION IV - RISQUES D'INCENDIE ET D'EXPLOSION

Inflammabilité: Oui (X) Non ()
 Moyens d'extinction: Vaporisation d'eau, la mousse, produit chimique sec (poudre, le dioxyde de carbone ou n'importe quel agent d'extinction de la classe B).
 Condition de flammabilité: Matériel inflammable. Peut être facilement allumé à la température ambiante. Les vapeurs peuvent voyager le long du sol et s'accumuler dans les parties basses.
 Point d'éclair (°C) & Méthode : creuset fermé : 29.4°C (setflash)
 Limite d'inflammabilité supérieure (%) par volume: 6.1% (styrène)
 Limite d'inflammabilité inférieure : 1.1% (styrène)
 Température d'auto-ignition : 490 °C (styrène)
 Produits de combustion dangereux : La combustion incomplète peut dégager le monoxyde de carbone ou autre gaz toxique.

SECTION V - RÉACTIVE

Stabilité: (X) instable () stable
 Polymérisation dangereuse : (X) peut se produire () ne risque pas de se produire

Incompatibilité:	Les agents oxydants, les acides puissants.
Conditions à éviter :	La chaleur et le soleil direct.
Produits de décomposition-	Chauffer ce produit jusqu'à la décomposition risque de danger: générer des vapeurs irritantes et caustiques.

SECTION VI - PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

Inhalation:	Les vapeurs risquent de provoquer l'irritation des muqueuses et des et des voie respiratoires supérieures, malaises. Des concentrations élevées risquent de provoquer des maux de tête, la nausée, l'insensibilité et autres effets au système nerveux central. Des expositions répétées à des concentrations élevées risquent d'endommager le foie et les reins.
Contact avec les yeux:	Risque de provoquer l'irritation. Des éclaboussures liquides risquent de provoquer des blessures plus graves. Risque de provoquer des sécrétions lacrymales, (larmes).
Contact avec la peau:	Un contact prolongé ou fréquent risque de provoquer le dégraissage et la déshydratation de la peau ayant pour résultat l'irritation et une possibilité dermatite. Le styrène peut être absorbé par la voie cutanée en concentrations toxiques.
Ingestion:	Risque de provoquer des troubles gastro-intestinaux, la douleur et des malaises.
Cancérogène:	Malgré qu'il existe certaines indications de la cancérogenèse en ce qui concerne le styrène chez les animaux en laboratoire, il a été conclu par l'association internationale de la Recherche sur le Cancer (IARC), que les preuves sont insuffisantes pour démontrer que le styrène est une substance cancérigène chez les êtres humains, et par conséquent, a classé le styrène comme cancérigène possible chez l'être humain.

SECTION VII - PREMIERS SOINS

Inhalation:	Avant de procéder à une tentative de secours, prenez toutes les précautions nécessaires pour votre sécurité personnelle; ex: portez l'équipement de sécurité approprié. Retirez la source de contamination ou déplacez la victime vers un endroit bien aéré. Si la respiration s'est arrêtée, l'oxygène devrait être administré par un personnel compétent dans la matière, ou si il y a un arrêt cardiaque, la réanimation cardio-pulmonaire (CPR) sans tarder. Consultez un médecin immédiatement.
Contact avec les yeux:	Rincez immédiatement les yeux avec un léger jet d'eau tiède pendant au moins 20 minutes tout en écartant les paupières. Ayez recours à des soins médicaux sans tarder.
Contact avec la peau:	Évitez le contact direct avec ce produit chimique. Portez des gants de protection imperméables, si nécessaire. Aussi rapidement que possible, rincez la surface contaminée avec un léger jet d'eau tiède pendant au moins 20 minutes. Sous la douche, retirez les vêtements, les chaussures et les articles de cuir contaminés. Consultez un médecin sans tarder. Décontaminez complètement les vêtements avant de revêtir ou les déposer au rebut. L'utilisation d'un savon non-abrasif ou un savon doux pourrait accélérer le processus de décontamination de la peau.
Ingestion:	Ne jamais administrer quoique ce soit oralement si la victime perd rapidement conscience ou est inconsciente ou en convulsion. NE PAS INDUIRE LE VOMISSEMENT. Faire boire au blessé 8 à 10 oz d'eau pour diluer la substance dans l'estomac. Si le vomissement se produit naturellement, faire pencher la victime vers l'avant afin de réduire le risque d'aspiration. Répétez l'administration de l'eau. Donnez la respiration artificielle immédiatement si la victime a cessé de respirer. Gardez la victime tranquille et à la chaleur et obtenez des soins médicaux sans tarder.

SECTION VIII - MESURES PRÉVENTIVES

PROCÉDURES POUR FUITES ET DÉVERSEMENTS.

Limitez l'accès au lieu contaminé. Retirez toutes sources inflammables. Le processus de nettoyage doit être effectué par un personnel compétent seulement. Aérez les lieux. Absorbent le déversement avec un produit hydrophile comme la sciure de bois, le vermiculite ou le sable et déposez la substance dans un contenant fermé. Portez l'équipement de

protection approprié lors du nettoyage. Ce produit a été éprouvé et un point d'éclair à 60°C a été déterminé. Si vous disposez du produit, le produit et ces contenants devraient être traités comme des déchets dangereux. Portez une attention particulière à ce que ce produit soit disposé dans un site d'enfouissement approuvé par les lois fédérales, provinciales et municipales concernant les déchets dangereux.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION PERSONNELLE:

Protection des voies respiratoires:	Le port d'équipement respiratoire est obligatoire afin d'éviter l'inhalation des vapeurs ou des substances vaporisées lorsque la concentration permise dans l'air ou la LEP est dépassée. Si une protection des voies respiratoires s'avère nécessaire, instituez un programme de protection complet. Consultez le standard ACN A94-4-M1982, "Sélection, entretien et utilisation des appareils respiratoires" à notre disposition par l'Association Canadienne de Normalisation. (Canadian Standards Association), Rexdale, Ontario, M9W 1R3.
Gants de protection:	Portez des gants de protection contre les produits chimiques, fabriqués de PVA, de Viton ou en polyéthylène afin d'éviter le contact avec la peau.
Autre équipement de protection:	Une fontaine oculaire ainsi qu'une douche de sécurité doivent être disponible aux endroits où ce produit est utilisé. Portez des vêtements de sécurité pour éviter le contact avec la peau.

CONTRÔLE D'INGÉNIERIE:

Ventilation:	Une ventilation générale (dilution) est habituellement requise. Une ventilation aspirante locale peut être requise lors de certaines opérations pour conserver le niveau d'exposition en dessous des limites inscrites à la section II de cette fiche de sécurité.
--------------	--

ENTREPOSAGE ET MANUTENTION:

Entreposage:	Conserver l'aire d'entreposage à l'écart des lieux de travail occupés. Entrez dans un endroit frais, sec et bien aéré, hors des rayons directs du soleil et éloigné des substances incompatibles et des sources inflammables. Les ventilateurs et l'équipement électrique ne devraient dégager aucune étincelle.
Manutention:	Utilisez dans un endroit bien aéré. Évitez l'inhalation prolongée et répétée des vapeurs ou des substances vaporisées. Évitez un contact prolongé ou répété avec la peau. Portez l'équipement de protection personnelle approprié.
Autres précautions:	Évitez l'ajout incorrect d'un promoteur ou d'un catalyseur. Un promoteur et un catalyseur utilisés avec ce produit doivent toujours être mélangés séparément avec ce produit, et ne doivent jamais être mélangés ensemble.

SECTION IX - RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Classification de transport et d'étiquetage:

Limite réglementée (ACD) :	Un emballage de 110 kg ou plus contient une limite réglementée de styrène.
Quantité limitée (E.U.) :	Un emballage de 1,005 kg ou plus contient une limite de styrène.
Description:	Résine, solution de Classe 3 UN 1866 PG III
Application:	Route, chemin de fer
Étiquette T.M.D.:	Inflammable 3
Autre:	Par transport aérien, comme ci-dessus mais classe 3 seulement, Par navigation - indiquez F.P. 32°C sur le billet de connaissance également.

Identification de sécurité des matières dangereuses :	Classe 3
Classification NFPA :	Santé : 2 Inflammabilité : 3 Réactivité: 1
Classification du SIMDUT:	D2A, D2B, B2,F

SECTION X - DATE DE PRÉPARATION DE LA FICHE TECHNIQUE SANTÉ-SÉCURITÉ

Préparé par: Laboratoires St-Antoine inc..
2834 Marie Victorin
St-Antoine de Tilly G0S 2C0
Tél :1 800 690 2454

Numéro d'urgence 24 heures: **CANUTEC (613) 996-6666**

Date de la préparation: Janv 2013

Sources: F.S. de Reichhold Ltée

L'information ci-incluse sur la manipulation du produit ci-haut mentionné est offerte comme guide seulement. L'information a été préparée et compilée de bonne foi en se servant de sources considérées dépendables et dignes de confiance. D'après nous, l'information ne peut pas tout inclure car les conditions et les manières d'utilisation et de manipulation peuvent différer, occasionnant des considération additionnelles. Aucune garantie n'est donnée et Laboratoires St-Antoine Inc. ne sera pas tenu responsable si des pertes, torts ou dommages occasionnés par l'utilisation de l'information ci-incluse.